

TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE



Haut-Saint-Laurent
Grand Montréal

**Table de concertation régionale Haut-Saint-Laurent –
Grand Montréal (TCR HSLGM)**

**Avis et commentaires sur le projet de création de
réserves nationales de faune dans des îles du Saint-
Laurent par Environnement et changement climatique
Canada (ECCC) et l'Administration portuaire de
Montréal**

Juillet 2024

Contexte

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) en collaboration avec Pêches et Océans Canada ainsi l'Administration portuaire de Montréal travaillent sur un projet pour accorder le statut de réserves nationales de faune (RNF) à certaines îles dans le Saint-Laurent situées entre Montréal et le lac Saint-Pierre. Les RNF projetées le seront sur les Îles-de-Boucherville, les Îles-de-Varennnes-et-de-Verchères et les Îles-du-Lac-Saint-Pierre.

Dans un souci de consultation, ECCC demande aux parties prenantes des secteurs concernés de lui transmettre leurs commentaires sur le projet. La Table de concertation régionale Haut-Saint-Laurent – Grand Montréal (TCR HSLGM) en fait partie.

Mission et PGIR

La TCR HSLGM regroupe les grands acteurs de l'eau sur son territoire, soit ceux du monde municipal, agricole, industriel, universitaire, institutionnel et des organisations environnementales. L'objectif de la TCR est de discuter avec eux des enjeux liés au Saint-Laurent et de trouver des solutions pour résoudre différentes problématiques.

La TCR a créé un Plan de gestion intégrée régional (PGIR) renfermant 156 actions destinées à répondre aux problématiques identifiées. Ces actions sont portées par les acteurs de l'eau. Le PGIR s'articule autour de trois grands objectifs :

1. Accès aux rives, aux cours d'eau et usages récréotouristiques
2. Conservation des milieux naturels
3. Amélioration de la qualité de l'eau

Le projet d'ECCC et de l'Administration portuaire de Montréal touche directement les deux premiers objectifs du PGIR, soit l'accès aux rives, aux cours d'eau et usages récréotouristiques ainsi que la conservation des milieux naturels.

Consultation des membres du Comité stratégique

La TCR HSLGM mise sur un Conseil stratégique pour discuter des enjeux du Saint-Laurent. Des membres de tous les secteurs liés à l'eau du fleuve y siègent, notamment les milieux municipal, agricole, industriel et communautaire. C'est à eux que la coordination de la TCR a demandé de commenter le projet de création de RNF.

Avant d'émettre des commentaires sur le projet, les membres du Conseil stratégique ont reçu les documents rendus disponibles par ECCC et de l'Administration portuaire de Montréal. Ils ont par la suite été appelés à répondre à trois questions :

1. Avez-vous entendu parler du projet d'Environnement et Changement climatique Canada de créer des réserves nationales de faune sur les Îles-de-Boucherville et les Îles-de-Varennnes-et-de-Verchères ?

2. Quels seront, selon vous, les impacts, positifs et négatifs, associés à la création de ces réserves nationales de faune ?
3. Que recommanderiez-vous aux responsables du projet pour que les citoyen.ne.s soient d'accord avec le projet ?

Des 26 membres du Conseil stratégique de la TCR, 22 ont complété le questionnaire. L'exercice s'est déroulé du 13 juin au 5 juillet 2024.

Résultats

Bien que le projet proposé par ECCC et l'Administration portuaire de Montréal n'ait pas encore fait l'objet d'une couverture médiatique, 13 membres du Conseil stratégique en avaient entendu parler, soit 59,1 % des personnes qui ont répondu à notre sondage.

Sur la deuxième question du sondage, qui porte sur les impacts positifs et négatifs possibles découlant de la création de réserves nationales de faune, tous les membres du Conseil stratégique à l'exception d'un seul voient d'un bon œil le projet. Il permettra, selon eux, d'assurer une meilleure protection de la biodiversité faunique, d'augmenter les superficies protégées et de leur connectivité et de rapprocher le Québec de sa cible d'aires protégées promis au niveau international.

Le projet proposé suscite toutefois des inquiétudes parmi lesquelles l'accès du public à ces espaces. Plusieurs membres du Conseil stratégique ont soulevé ces enjeux. Certaines des îles concernées sont déjà fréquentées, certain.e.s répondant.e.s ont fait remarquer. Des activités de chasse et de pêche s'y déroulent, mentionnent-ils.

Quelles sont les intentions des responsables du projet de réserves nationales de faune sur cette importante question qu'est l'accès public ?

Des zones d'accès seront-elles créées ?

Des infrastructures seront-elles installées pour permettre aux embarcations à moteur d'accoster ?

Comment contrôler l'accès à ces îles ou encore s'assurer que les gens ne s'aventurent pas dans les secteurs interdits ?

La création de réserves nationales de faune, selon l'un des membres du Conseil stratégique, serait un bon moment pour sensibiliser les plaisanciers à l'importance de protéger ces milieux naturels, mais en leur permettant de les découvrir. Des aires contrôlées de mouillage pourrait être prévues et des sections de ces îles pourraient devenir des attractions touristiques. Les cartes nautiques pourraient être mises à jour pour informer les propriétaires d'embarcations à moteur, suggère-t-il.

Enfin, d'autres répondants ont exprimé le souhait que l'accès à ces îles soient permis en autant qu'il soit limité afin de ne pas nuire à la faune. L'objectif, disent-ils, devrait être

d'augmenter les espaces verts accessibles dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

La personne qui s'oppose au projet s'inquiète que la chasse serait vraisemblablement interdite dans ces futures RNF. Or, craint-elle, une restriction de la chasse pourrait entraîner une prolifération de cerfs de Virginie sur les îles concernées. En tel cas, comment contrôler la grosseur des cheptels, demande-t-elle.

Cette même personne estime, par ailleurs, que l'entretien des parcs nationaux et autres aires sous juridiction fédérale et provinciale laisse à désirer. L'État ne devrait pas ajouter d'autres territoires sous sa responsabilité, indique-t-elle.

L'acceptabilité sociale du projet de création de réserves nationales de faune est incontournable, pensent les membres du Conseil stratégique qui ont répondu à la troisième question de notre sondage. Il est donc nécessaire que des consultations soient organisées à l'intention des citoyen.ne.s, disent-ils.

Les répondant.e.s suggèrent plusieurs idées pour informer citoyen.ne.s du projet et pour les inclure dans le processus de création de ces réserves nationales de faune :

1. Informer en priorité les citoyen.ne.s qui habitent près des îles concernées par le projet;
2. Expliquer aux citoyen.ne.s les bénéfices environnementaux de transformer ces îles en réserves nationales de faune ;
3. Prévoir des rencontres individuelles pour les citoyen.ne.s et de groupes pour faciliter la discussion autour de ce projet de RNF.

Des membres du Conseil stratégique ont également suggéré aux promoteurs du projet plusieurs autres avenues à considérer :

1. Permettre sur les îles concernées des usages récréatifs non invasifs;
2. Organiser dans ces RNF des activités d'éducation et de sensibilisation à la conservation ;
3. Répondre aux besoins des citoyen.ne.s tout en gardant à l'esprit la nécessité de protéger la biodiversité ;
4. Harmoniser les accès à ces réserves nationales de faune afin d'éviter des désagréments aux usagers de comprendre les règles selon l'organisation responsable des lieux ;
5. Assurer un accès par l'entremise de la navette fluviale.

Conclusion

Le projet de création de réserves nationales de faune d'ECCC et de l'Administration portuaire de Montréal est emballant. La Table de concertation régionale Haut-Saint-Laurent – Grand Montréal y voit une façon concrète d'atteindre deux des trois objectifs de son Plan de gestion

intégrée régional, soit l'accès aux rives, aux cours d'eau et usages récréotouristiques et la conservation des milieux naturels.

La question de l'accès public à ces futures réserves nationales de faune est importante pour plusieurs des membres du Conseil stratégique. Ils ont soulevé plusieurs éléments liés à cet enjeu.

Nous encourageons les promoteurs du projet à poursuivre leur travail, notamment en incluant les citoyen.ne.s dans la discussion. Des consultations publiques leur donneraient l'occasion de prendre connaissance des détails du projet et soumettre leurs suggestions. Une telle approche pourrait permettre au projet d'obtenir une acceptabilité sociale.